

Charte

de la commission Junior

de la

Fédération de Voile des Lacs Jurassien

La commission junior de la FVLJ propose un nombre d'activités véliques pour les juniors des clubs de la région, dite des 3 lacs : Bienne, Morat, Neuchâtel et sans oublier le lac de la Gruyère.

Notre orientation principale consiste à proposer des activités pour les classes Optimist, Laser et 420, aussi bien dans le domaine du sport populaire que du sport de compétition. La dynamique de regroupement des juniors - bilingues de surcroît - favorise l'échange, l'intégration ainsi que des expériences multiples.

Dans l'intérêt des juniors, nous représentons les objectifs nationaux de Swiss sailing en même temps que les particularités locales des clubs. Nous oeuvrons dans les domaines de l'organisation et de la logistique, en coordination avec les clubs membres de la FVLJ.

Orientations sportives :

Sport populaire : Nous voulons encourager et soutenir les clubs de voile pour le plaisir du sport et du jeu. L'objectif étant d'atteindre un enseignement de qualité et suffisamment sécurisé pour les juniors. Nous organisons régulièrement des rencontres entre sportifs d'âges et de niveaux différents, afin de faciliter les échanges d'expériences et les contacts.

Sport de compétition : C'est plus particulièrement sur les classes Optimist et Laser que nous concentrons nos efforts. Il s'agit en principe de soutenir les espoirs en proposant des entraîneurs qualifiés et des possibilités d'entraînements réguliers, avec une organisation qui permette la participation aux régates nationales et internationales.

Ethique :

Sportive : Il s'agit de se rallier à l'esprit sportif du fair-play. « Qui joue loyalement, est toujours gagnant ».

Le fair-play signifie bien plus que le simple respect des règles; il couvre les notions d'amitié, de respect de l'autre et d'esprit sportif. C'est un mode de pensée, pas simplement un comportement.

Il englobe la notion de droit des enfants et des adolescents à pratiquer un sport et à en tirer satisfaction. Il englobe également la notion de responsabilités des institutions et des adultes en tant que promoteurs du fair-play et garants du respect de ces droits. Le sport est également considéré comme une activité qui, exercée de manière loyale, permet à l'individu de mieux se connaître, de s'exprimer, de s'accomplir; de s'épanouir, d'acquérir un savoir-faire et de faire la démonstration de ses capacités.

Le sport permet une interaction sociale, il est source de plaisir et procure bien-être et santé. Le sport offre l'occasion de s'impliquer et de prendre des responsabilités dans la société. En outre, un engagement responsable dans certaines activités peut contribuer à développer une sensibilité à l'égard de l'environnement.

Clubs membres :

Nous voulons une coordination hors pair avec les responsables juniors des clubs et entraîneurs. Nous sommes à l'écoute des besoins des clubs et des juniors.

Prestations :

- Encourager et soutenir les clubs dans le travail de formation jusqu'au niveau des régates régionales.
- Absorber les fluctuations de l'effectif des meilleurs navigateurs par un programme d'entraînement régionalisé et durable.
- Permettre et favoriser l'accession au cadre national (Talent Pool) des coureurs qui le souhaitent.
- Concevoir un programme d'entraînement régional adapté.
- Renforcer la collaboration entre les clubs.
- Envisager la collaboration avec d'autres clubs et d'autres fédérations régionales.
- Soutenir les régates régionales dites C3L avec les clubs organisateurs.
- Présentation et promotion des offres de prestations de Swiss Sailing ainsi que de J&S.

Finances :

Nous avons à cœur de planifier nos finances par un budget actualisé, réaliste et annuel. Seules les cotisations des clubs sont une source financière régulière. Avec les clubs, les parents et les juniors, nous sommes tous concernés par la recherche d'aide financière additionnelle. Nous n'excluons pas l'organisation de manifestations pour réunir d'autres fonds.

Direction et Organisation :

La commission est une autorité collégiale conjointe composée principalement de bénévoles compétents et qualifiés disposant d'une expérience dans leur domaine d'activité.

Notre action est en lien avec les statuts de la FVLJ et avec la présente charte pour les objectifs concrets de la commission junior.

Les membres de la commission favorisent la coopération et disposent de compétences pour la réalisation des objectifs annuels présentés lors de l'assemblée générale des présidents de la fédération régionale.

Lorsque le bénévolat atteint ses limites, nous engageons, dans la mesure des possibilités financières, des personnes qualifiées et expérimentées dans le cadre d'une activité à temps partiel rémunérée comme telle.

A des fins d'efficience et d'efficacité, certaines tâches (par exemple, dans les domaines du marketing et de la communication) sont effectuées par des professionnels externes à la commission ou avec le soutien de ces derniers.

Informations et Communication :

Nous adhérons à une forme d'information et de communication transparente, objective et actuelle. Nous misons sur des moyens tels que :

- Le site Internet
- Les courriels
- La revue régionale « Régate »

Collaboration :

Nous sommes conscients de notre interdépendance avec d'autres associations, fédérations et organisations, qui travaillent dans le même domaine, telles que :

Les 18 clubs de la région

Swiss Olympic

Swiss Sailing

Swiss Optimist

Swiss Laser

Neuchâtel, le 3 juin 2010

Commission junior de la fédération de voile des lacs jurassiens

Philippe de Tribolet, responsable

Sophie Marc-Martin

Philippe Haenssler

Charly Baumberger